



Château Mercier @lumiere.ch pour Sierre Tourisme



FONDATION
SAINT-HUBERT

rapport annuel 2023

sommaire

5

organes de la fondation

6 - 7

rapport du président

8 - 9

mot du conseil de fondation

10 - 11

organigramme

12 - 13

rapport du directeur

14 - 15

rapport du secteur socioprofessionnel

16 - 17

rapport du secteur socioéducatif





18 - 19

rapport des services transversaux

20 - 21

bilans et comptes de résultats comparés

22 - 23

statistiques du personnel

24 - 25

vie de la fondation

26 - 27

dons - contacts

photo de couverture

L'entretien du parc du Château Mercier est assuré par une équipe de paysagistes composée d'employés en situation de handicap sous la responsabilité d'un maître socioprofessionnel.

Une collaboration de près de 30 ans entre la Fondation Saint-Hubert et la Fondation du Château Mercier.



Atelier menuiserie - Martigny - @florencezufferey

organes de la fondation

SELON REGISTRE DU COMMERCE DU CANTON DU VALAIS

CONSEIL

PRÉSIDENT

M. RENÉ QUIROS
MARTIGNY

VICE-PRÉSIDENTE

MME PATRICIA MEYLAN
SION

SECRÉTAIRE

M. BRUNO PERROUD
SAVIÈSE

MEMBRES

M. ROLAND MORARD
AYENT

M. MARC QUENNOZ
SAVIÈSE

M. ROGER MORISOD
MONTHEY

Aucun membre du Conseil n'exécute de mandat spécifique rémunéré pour le compte de la Fondation.
Pour les séances diverses, les membres sont indemnisés par des jetons de présence.

DIRECTION

MEMBRES
CONSULTATIFS

M. FABRICE RAPILLARD
DIRECTEUR - GRIMISUAT

M. BERNARD VOEFFRAY
DIRECTEUR-ADJOINT - VÉROSSAZ

FIDUCIAIRE

ORGANE
DE RÉVISION

FIDUCIAIRE FIDAG
SION

ETAT DU VALAIS

AUTORITÉ
DE SURVEILLANCE

**DÉPARTEMENT DE LA SECURITÉ,
DES INSTITUTIONS ET DU SPORT**
SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ
ET DE LA JUSTICE

rapport du président

En novembre 2022, j'ai eu l'honneur de succéder à Me Grégoire Luyet à la tête du Conseil de Fondation. Durant l'année 2023, j'ai eu à cœur de travailler avec la nouvelle équipe du Conseil, dans un esprit fédérateur. J'ai pu constater qu'en unissant nos efforts et nos compétences diverses, nous pouvions continuer à porter avec force et fierté les intérêts de la Fondation, au service des personnes en situation de handicap dont le bien-être doit demeurer notre préoccupation première.

Le travail du Conseil durant cette année, que l'on pourrait qualifier d'année de transition, s'est également concentré sur le soutien dont tout Conseil de Fondation doit faire preuve à l'égard de la Direction qui assure la bonne marche de l'Institution. Le travail effectué sur le Plan stratégique 2024 - 2030 a permis au Conseil de prendre la mesure des enjeux institutionnels et de prendre les décisions nécessaires pour l'évolution de Saint-Hubert.

Au point des réformes organisationnelles, nous avons réajusté le nombre des commissions pour ne conserver que la Commission des infrastructures qui a pour objectif de suivre l'important chantier de mise en conformité de nos centres. Nos infrastructures sont vieillissantes (entre 40 ans et 60 ans d'existence selon les sites) et doivent passer par une mise en conformité en profondeur (sismique et énergétique notamment) afin de correspondre aux standards de notre temps. Le travail de ladite commission, composée des niveaux stratégique et opérationnel, est donc essentiel pour l'avenir

“ La manière dont ses leviers d'inclusion peuvent être rendus attractifs et pertinents doit faire l'objet de l'attention conjointe du Conseil et de la Direction. ”

de Saint-Hubert. Avec l'aide et les compétences du bureau Efficio SA à Monthey (Bureau d'assistance au maître d'ouvrage) et des architectes que nous avons désignés pour nous accompagner, les travaux d'étude se poursuivent à un rythme soutenu. Pour ce qui concerne les autres sujets, le Conseil s'organise en fonction des compétences de ses membres, en coordination avec la Direction.

Sur le plan des prestations sociales et dans le respect des dispositifs législatifs relatifs au domaine du handicap (notamment la Convention des nations unies pour les droits des personnes handicapées CDPH et la Loi cantonale sur les droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap LDIPH), une réflexion sera menée avec la Direction pour que les prestations proposées répondent le plus adéquatement possible aux besoins. L'accès au travail et au logement doit être garanti, cela semble une évidence. La manière dont ses leviers d'inclusion peuvent être rendus attractifs et pertinents doit faire l'objet de l'attention conjointe du Conseil et de la Direction, en coordination avec les observations faites sur le terrain par nos équipes.

Pour terminer ce premier rapport, j'aimerais tout d'abord remercier mes collègues du Conseil de Fondation pour l'énergie et le temps consacrés à leur engagement. Cet engagement est d'autant plus noble qu'il se fait à titre volontaire. Un merci particulier à notre collègue du Conseil, M. Roland Morard, représentant de l'AVHOD auprès du Conseil pendant près de 8 ans, et qui a su porter les intérêts de nos personnes en situation de handicap.

Un grand merci aux services de l'Etat, par son Chef de Département M. Mathias Reynard, son Chef de Service M. Jérôme Favez et son Chef d'Office M. Gaétan Debons. Si les enjeux financiers et sociaux sont complexes, nous réitérons notre volonté de travailler dans un esprit de partenariat, collaboratif et constructif. Merci également à nos partenaires sociaux et économiques pour leur confiance, ainsi qu'à nos généreux donateurs.

J'adresse enfin mes remerciements à la Direction, à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de notre belle Institution ainsi qu'à tous nos bénéficiaires. Nous sommes reconnaissants de la confiance que vous nous accordez et nous vous garantissons notre plein engagement pour la pérennité de Saint-Hubert.

René Quiros
Président du Conseil de Fondation



Repas des jubilaires et retraités 2023 - Moulin Semblanet Martigny - @fondationsainthubert

mot du conseil de fondation



De gauche à droite: Marc Quennoz (Membre), Bruno Perroud (Secrétaire), Patricia Meylan (Vice-présidente), René Quiros (Président)
Manque sur la photo: Roger Morisod (Membre) - @oliviermajhen

En novembre 2022, la Fondation accueille deux nouveaux membres au sein de son Conseil, Mme Patricia Meylan et M. Bruno Perroud, respectivement Vice-Présidente et Secrétaire. L'année 2023 voit ainsi le déploiement du travail du nouveau Conseil au service de Saint-Hubert, sous la Présidence de M. René Quiros, jusqu'alors Vice-Président.

Le nouveau Conseil peut compter sur des compétences sociales, économiques et juridiques très précieuses pour assurer la gouvernance stratégique de l'Institution et aborder ses enjeux à venir. Les membres du Conseil assurent également le lien avec les associations fondatrices que sont l'Association valaisanne d'aide aux invalides (AVAI), Procap section Valais romand et l'Association valaisanne des hospitaliers diocésains de Notre-Dame-de-Lourdes (AVHOD), ainsi que la représen-

tation géographique des régions du Valais romand : Chablais et Valais central.

Rappelons ici que les rôles et les responsabilités du Conseil de Fondation sont multiples. Le Conseil de Fondation assure notamment la haute direction de l'Institution (ou, autrement dit, sa stratégie), fixe son organisation, veille à l'administration et l'utilisation des biens, arrête les budgets et approuve les comptes. Responsable de prendre toutes les décisions en relation avec les buts de la Fondation, le Conseil constitue un indispensable soutien à la Direction.

Le Conseil de Fondation a approuvé, au printemps 2023, le Plan stratégique 2024 - 2030, fruit du travail entre le groupe de travail issu du niveau opérationnel et le Conseil. Quatre objectifs stratégiques ont été posés, autant de balises qui permettront

à l'institution de viser le cap de 2030. Cette feuille de route a été présentée par la Direction à tous les collaborateurs et collaboratrices durant le dernier trimestre 2023.

Les principaux défis qui attendent le Conseil sont bien identifiés. Le premier défi consistera à garantir la mission sociale et économique de la Fondation, dont l'indépendance est assurée

“ Responsable de prendre toutes les décisions en relation avec les buts de la Fondation, le Conseil constitue un indispensable soutien à la Direction.”

par son statut juridique. Cela passe par une collaboration étroite et constructive avec le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture de l'Etat du Valais et le Service de l'action sociale qui, par la Loi cantonale sur les droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap du 1er janvier 2022 (LDIPH),

doivent garantir les subventions nécessaires à l'exploitation et aux investissements.

Le deuxième défi sera celui de déployer le programme de mise en conformité de nos infrastructures ; programme ambitieux mais nécessaire à la pérennité, à long terme, de nos activités.

Troisième et dernier défi, celui de nourrir le lien entre l'institution et la société civile valaisanne. Notre Institution devra s'adapter aux besoins changeants tout en restant ouverte sur le monde qui l'entoure. La présence de deux députés, par Mme Meylan et M. Perroud, consolide ce lien entre Saint-Hubert et la sphère civile, par le levier politique.

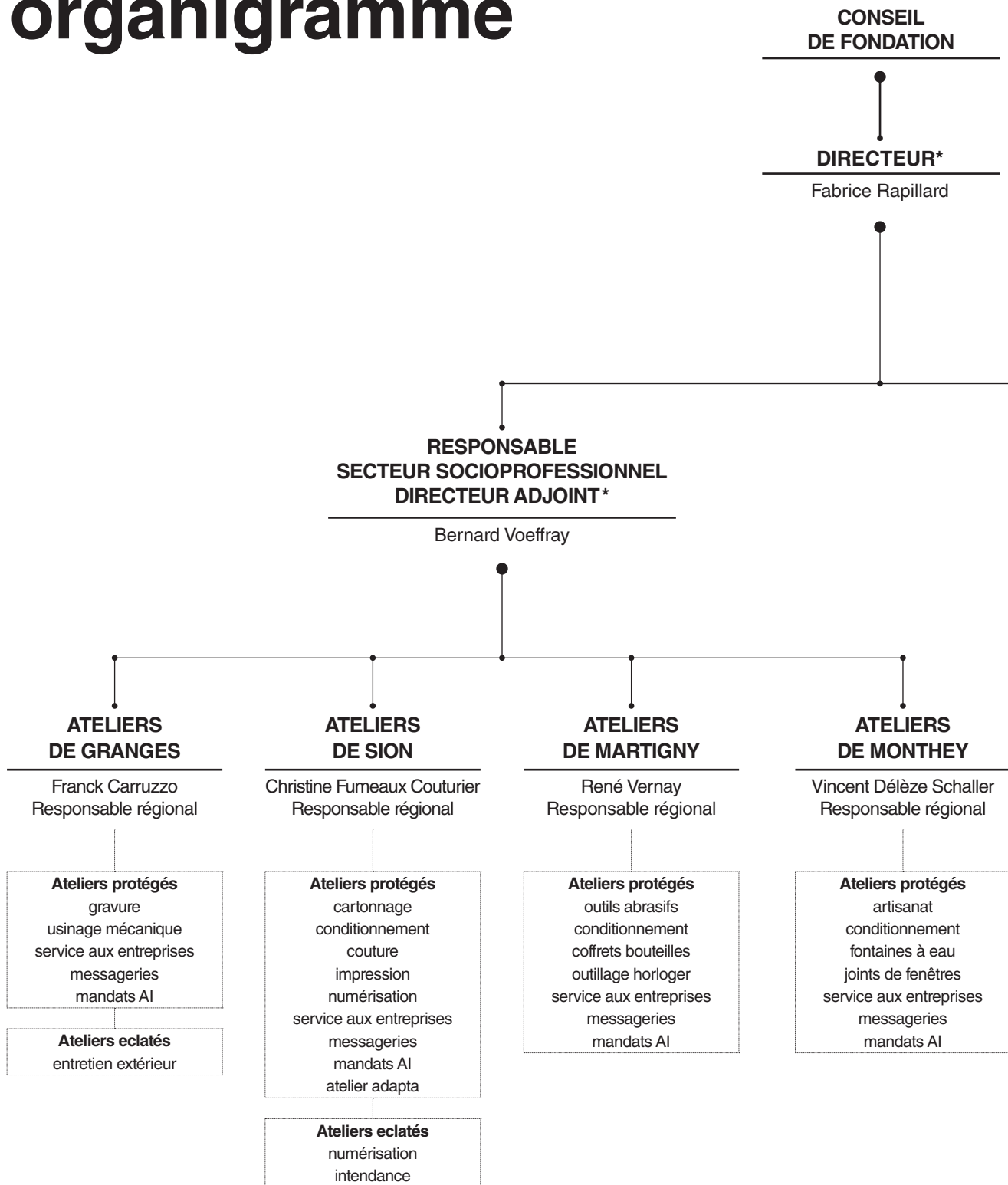
René Quiros

Pour le Conseil de Fondation



Atelier confection & couture - Sion - @florencezufferey

organigramme



**RESPONSABLE
SECTEUR SOCIOÉDUCATIF***

Anne-Christine Dini

**SERVICES
TRANSVERSAUX**

**FOYER
DE SIERRE**

Ghislaine Demange
Responsable foyer

Foyer
hébergement
animation
service intendance

SSED
service de suivi à domicile

**FOYER ET CENTRE
DE JOUR DE SION**

Thierry Fournier
Responsable foyer
et centre de jour

Foyer
hébergement
animation
service intendance

SSED
service de suivi à domicile

Centre de jour
animation de jour

**FOYER
DE MARTIGNY**

Sophie Gaillard
Responsable foyer

Foyer
hébergement
animation
service intendance

SSED
service de suivi à domicile

ADMINISTRATION CENTRALE

Maickel Barroso

SERVICE INFORMATIQUE

Maickel Barroso

SYSTÈMES DE MANAGEMENT

Rachel Tscherrig

SÉCURITÉ

Direction

COMMUNICATION & DURABILITÉ

Christophe Spitz

SERVICE SOCIAL

Roxane Devènes

CONSEIL PSYCHOLOGIQUE

Mélissa Schori
Marzena Arnould

* MEMBRES DE DIRECTION

rapport du directeur

Après la pandémie, l'année 2023 était annoncée comme celle du retour à la normale. Mais qu'est-ce qu'une année normale ? Au cours de l'exercice sous revue, des dossiers importants ont été traités avec l'engagement soutenu de l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs. Nous mettons notamment en évidence :

- La validation par le Conseil de Fondation du Plan stratégique 2024 - 2030 puis la présentation de cette feuille de route à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de notre Institution. Par ce travail, la Fondation s'est dotée d'une stratégie projective et prévisionnelle qui facilitera le pilotage de l'Institution par le management opérationnel.
- L'obtention de la certification ISO 14001 qui, couplée à la certification ISO 9001, nous permet de décrocher la certification Valais excellence. Ces certifications concrétisent l'en-

gagement de l'Institution pour la cause environnementale et, pour ce qui concerne Valais excellence, renforce l'intégration de la Fondation dans le tissu socioéconomique valaisan.

- L'obtention de la certification Cybersafe, par laquelle nous avons démontré que nous avons pris toutes les mesures adéquates pour protéger nos systèmes et données informatiques.
- La poursuite des projets de mise en conformité de nos infrastructures. Les annonces de projet ayant été déposées auprès de l'Etat du Valais en novembre 2023, nous espérons pouvoir conduire la suite du travail sans tarder.

Du point de vue de la satisfaction des parties intéressées, nous nous réjouissons de constater que, selon nos indicateurs, les taux de satisfaction sont très bons. Bénéficiaires, collaborateurs et collaboratrices, familles, clients commerciaux se déclarent très satisfaits. Nous continuons à porter la



Siège de la Fondation Saint-Hubert - Chemin St-Hubert 5 à Sion - @fondationsainthubert

plus grande attention à la satisfaction des uns et des autres, dans un processus d'amélioration continue.

Les sources de satisfaction sont grandes comme nous pouvons le constater. Il n'en demeure pas moins que les défis sont importants. Nous en identifions deux principaux : le premier consiste en l'adaptation des institutions aux nouveaux dispositifs législatifs en matière de prestations aux personnes

“ Nous nous réjouissons de l'amélioration des droits des personnes en situation de handicap. En parallèle, la Fondation Saint-Hubert, comme toute entreprise à forte orientation économique, doit composer avec les exigences du marché.”

en situation de handicap. Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées (CDPH), Politique fédérale du handicap 2023-2026, Loi cantonale sur les droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap (LDIPH), autant de dispositifs qui soutiennent et garantissent les droits des personnes concernées à l'inclusion.

Nous nous réjouissons de l'amélioration des droits des personnes en situation de handicap. En parallèle, la Fondation Saint-Hubert, comme toute entreprise à forte orientation économique, doit composer avec les exigences du marché. Ce second défi nous impose d'assumer nos responsabilités également à l'égard de nos clients commerciaux qui sont en droit d'obtenir des produits et des services de qualité dans les délais convenus.

Cette culture professionnelle, à mi-chemin entre l'institution et l'entreprise, impose à Saint-Hubert qu'elle fasse cohabiter, en bonne intelligence, les droits légitimes des personnes en

situation de handicap et leurs devoirs à l'égard de l'employeur que constitue l'Institution.

Nous terminons ce rapport par quelques remerciements. D'abord à l'égard de nos 300 bénéficiaires qui contribuent, par leurs compétences et leur engagement, à l'excellente renommée de Saint-Hubert et qui nous accordent leur confiance. Puis à l'égard de nos formidables équipes engagées sur le terrain : cadres, travailleurs sociaux et travailleuses sociales, collaborateurs et collaboratrices des services transversaux, des services administratifs et de production ainsi que des services de veilles et d'intendance, soit plus de 100 collaboratrices et collaborateurs qui composent l'effectif au service de la mission de Saint-Hubert et qui exécutent un travail de très grande qualité.

Nos remerciements s'adressent bien sûr à l'Etat du Valais, par son Chef de Département M. Mathias Reynard et son Service de l'action sociale, qui soutiennent aussi bien nos prestations que nos investissements dans un contexte financier tendu.

Nos sincères remerciements, enfin, s'adressent au nouveau Conseil de Fondation qui, par sa présence et ses compétences, apporte un très grand soutien à la Direction et, *de facto*, à l'Institution dans son ensemble. Ce soutien est d'autant plus précieux qu'il est indispensable pour que Saint-Hubert puisse embrasser les défis de demain avec confiance et détermination.

Fabrice Rapillard
Directeur

rapport du secteur socioprofessionnel

L'année 2023 a été marquée par la mise en place de la politique du handicap 2023 - 2026 au niveau suisse, avec son rapport sur les objectifs et les mesures à atteindre. Cette politique, bien que déjà ancrée dans les valeurs de la Fondation, se traduit désormais par des effets concrets dans l'organisation du travail de toutes les sociétés, y compris la nôtre.

L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap demeure un objectif ambitieux et crucial pour une société inclusive. Le premier marché du travail, avec ses emplois stables et valorisants, représente une voie d'épanouissement personnel et d'autonomie pour tous. Cependant, il est essentiel de reconnaître les défis et les limites de cette approche pour garantir une véritable inclusion.

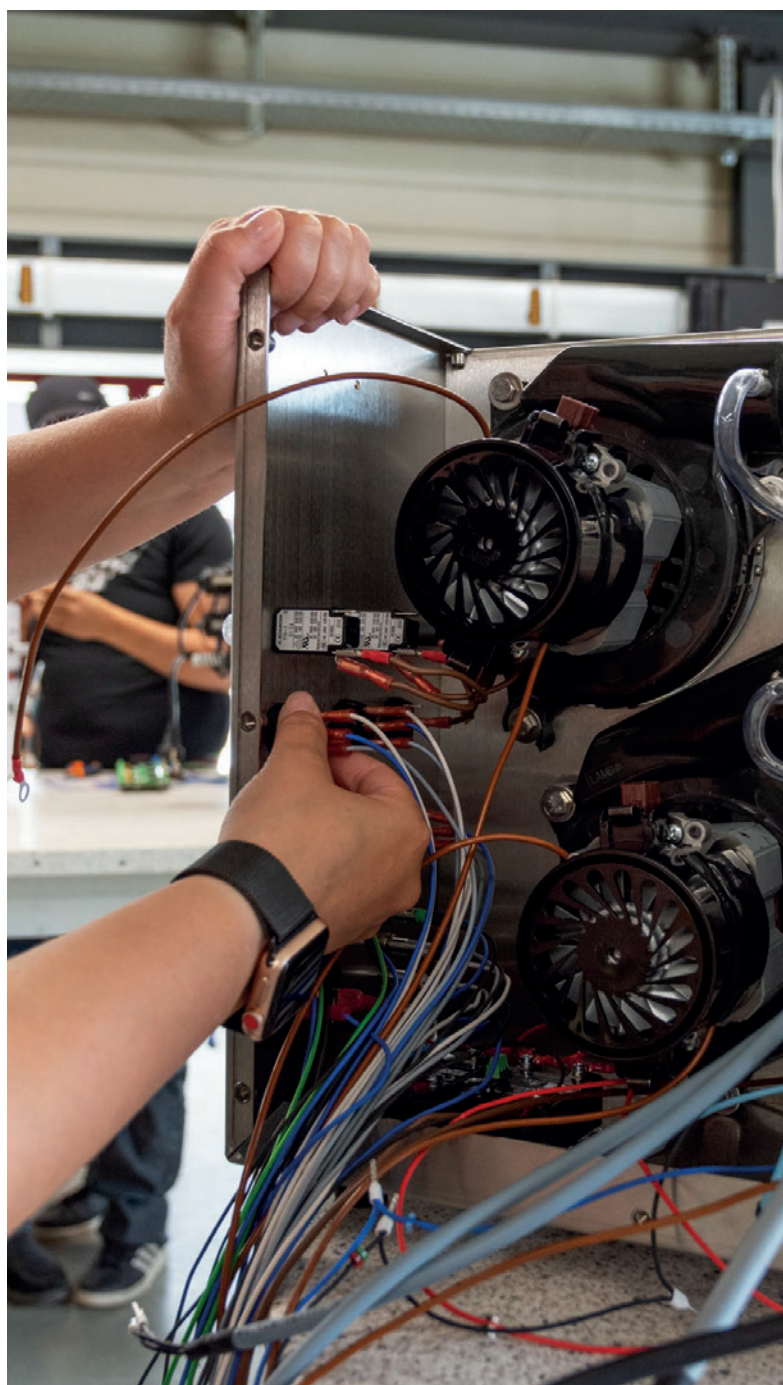
L'insertion dans le premier marché du travail ne garantit nécessairement pas le bonheur et l'épanouissement pour tous. Certaines personnes en situation de handicap peuvent être

“L'essentiel est que chaque personne en situation de handicap ait le choix de la solution qui lui convient le mieux.”

confrontées à des difficultés d'adaptation, à des environnements non inclusifs ou à des discriminations. De plus, les compétences et aspirations de chaque personne ne correspondent pas toujours aux exigences du premier marché du travail.

Dans ce contexte, les ateliers protégés jouent un rôle déterminant dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Ils offrent un cadre de travail adapté, un accompagnement individualisé et des opportunités d'apprentissage et de développement de compétences. Pour certains, ils peuvent constituer une solution durable et épanouissante, répondant à leurs besoins et aspirations spécifiques.

Il est important de souligner que les ateliers protégés ne doivent pas être considérés comme une solution de second choix, mais plutôt comme une option valable pour ceux qui ne peuvent pas intégrer le premier marché du travail ou préfèrent un environnement de travail plus protégé. L'essentiel est que chaque



Atelier montage électrique - Granges - @florencezufferey

personne en situation de handicap ait le choix de la solution qui lui convient le mieux.

Dans le souci de répondre au mieux aux aspirations individuelles, la Fondation a révisé ses exigences, notamment en matière d'horaires. L'instauration d'horaires plus flexibles et le passage à un taux de présence minimale obligatoire de 40 % permettent à la Fondation de mieux s'adapter aux besoins des personnes en situation de handicap, tout en garantissant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour ses employés. La Fondation continuera à réfléchir et à innover, notamment dans le domaine de la formation des jeunes, afin de ne laisser personne sur le chemin.

Pour diversifier nos activités et répondre aux attentes de plus de trois cents personnes en situation de handicap qui exercent quotidiennement plusieurs activités dans plus de trente ateliers différents, la Fondation continue à investir dans des équipements modernes avec l'aide de l'Etat du Valais et de son Service de l'action sociale. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur soutien. Afin d'améliorer la qualité de nos services, l'installation d'un four par régénération dans la cafétéria de Monthey vise à améliorer la qualité des repas servis dans nos ateliers. Ces repas revêtent une grande importance car ils sont souvent le seul repas chaud de la journée pour nos travailleurs. Je tiens également à relever le changement de dénomination de l'atelier TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme) par le nom d' ADAPTA (Atelier Découverte - Autonomie Professionnelle - Trouble Autistique), dénomination qui met davantage l'accent sur les potentiels.

Enfin, le travail sur les projets de rénovation de nos bâtiments se poursuit, avec pour objectif, la mise en conformité des bâtiments de Monthey et de Granges, en collaboration avec les services de l'Etat du Valais.

Je conclurai ce rapport en exprimant ma profonde gratitude à nos nombreux clients commerciaux. Leur confiance continue est un véritable moteur pour notre Fondation et nous pousse à donner toujours le meilleur de nous-mêmes.

Mes remerciements vont également à tout le personnel de nos ateliers, sans qui notre mission quotidienne ne pourrait

être accomplie. Je tiens à souligner tout particulièrement le travail remarquable de leurs responsables : M. Vincent Délèze Schaller à Monthey, M. René Vernay à Martigny, Mme Christine Fumeaux Couturier à Sion, et M. Franck Carruzzo à Granges. Leur expertise et leur dévouement contribuent chaque jour à la réalisation de notre mission avec sérieux et enthousiasme.

«Donner à chacun sa chance, c'est la meilleure façon de construire une société juste et solidaire.» - Pierre Bérégovoy, Premier ministre français de 1992 à 1993.

Bernard Voeffray

Responsable du secteur socioprofessionnel/
Directeur-adjoint



Fabrication de caillebotis en bois - Monthey - @fondationsainthubert

rapport du secteur socioéducatif



Petite pause café - Foyer de Sierre - @florencezufferey

Avant de relater la vie de nos foyers durant cette année 2023, j'aimerais mettre en lumière le travail des collaboratrices et collaborateurs des foyers qui se distinguent d'année en année par leur capacité d'adaptation, leur flexibilité et leur implication. Depuis quelques années, le challenge dans les structures socioéducatives est de s'adapter aux besoins de notre population, besoins qui évoluent non seulement en fonction de l'âge et de la péjoration des handicaps mais également, en fonction des différents événements de la vie (accident, maladie, opération, deuil, etc...). Grâce à la compétence et à la collaboration sans faille des équipes éducatives, nous avons pu relever ce défi avec brio et nous pouvons nous tourner vers les défis de demain avec sérénité.

Vie des foyers

Nos trois foyers se situent dans les villes de Sierre, Sion et Martigny et accueillent chacun douze pensionnaires. Leur organisation se ressemble : un ou une responsable de foyer, une équipe éducative de quatre ou cinq éducateurs à temps partiel, des veilleurs de nuit, du personnel d'intendance. Toutefois, à y regarder de plus près, chaque entité fonctionne différemment, fonctionnement dicté par les besoins différents des personnes que nous accompagnons.

Au foyer de Martigny, nous avons encore dû renforcer l'accompagnement en journée puisque certains de nos pensionnaires ne peuvent plus rester seuls pour des raisons de sécurité, même pour de courts moments.

La moyenne d'âge élevée du foyer de Sion exige un accompagnement soutenu dans la vie de tous les jours. Durant le premier trimestre 2023, une présence en continu a dû être mise en place afin de pouvoir accompagner, selon ses désirs et en collaboration avec les soins palliatifs, un pensionnaire en fin de vie, pensionnaire malheureusement décédé au printemps 2023. Pour assurer la sécurité de nos résidents, nous avons étendu les horaires des veilleuses de nuit les week-ends et les jours fériés aux foyers de Sion et Martigny. Pour la première fois, (excepté durant le COVID), nous avons laissé le foyer de Martigny ouvert durant la période des fêtes de fin d'année.

Le foyer de Sierre qui accueille des personnes plus jeunes ne requiert pas de présence éducative en journée même si l'équipe est de plus en plus sollicitée pour du soutien dans les actes de la vie quotidienne (accompagnements aux rendez-vous médicaux, petits soins).

Comme chaque année, tous nos résidents ont pu profiter des différentes animations et sorties proposées par le personnel éducatif ou par eux-mêmes en fonction de leurs envies. Plusieurs sorties ont été organisées durant l'année : zoo des Marécottes, marché de Noël de Montreux, mini-golf aux îles de Sion, festival de Gampel, zoo de Zurich, etc... et en collaboration avec l'ASA-Valais un camp d'été au Tessin et un camp d'hiver à Vercorin.

J'aimerais mettre en évidence ici la participation du foyer de Sierre à la journée Clean-up Sierre car nos résidents ont retroussé leurs manches et ont participé à la vie citoyenne afin de rendre leur ville propre. Chaque foyer a réfléchi à des pistes afin d'améliorer son bilan écologique.

Vie du centre de jour

Cette prestation créée en 2018 qui s'adresse aux pensionnaires de nos foyers, retraités ou proche de l'être, donne entière satisfaction. Dix personnes ont fréquenté à temps partiel notre centre de jour où des activités pédagogiques, culturelles et de loisirs, accessibles à chacun sont proposées en journée.

Suivi socioéducatif à domicile (SSED)

L'accompagnement à domicile propose une prestation individuelle pour les personnes plus autonomes qui souhaitent résider dans leur propre lieu de vie. Huit personnes en ont bénéficié en 2023.

Je tiens à remercier tout le personnel des foyers pour leur formidable engagement, et un merci particulier aux trois responsables, Mme Sophie Gaillard qui a repris la responsabilité du foyer de Martigny le 1er février 2023, à la suite du départ de M. Richard Casu, Mme Ghislaine Demange responsable du foyer de Sierre et M. Thierry Fournier à Sion qui a repris au 1er janvier 2024 la responsabilité du centre de jour.

Anne-Christine Dini

Responsable du secteur socioéducatif



Préparation du repas en commun - Foyer de Martigny - @florencezufferey

services transversaux

systemes de management

En mars 2023, la Fondation Saint-Hubert a obtenu la certification ISO 14001 délivrée par l'Association suisse pour systèmes de qualité et de management (SQS). Cette norme vient compléter un management déjà confirmé depuis de nombreuses années : ISO 9001 depuis 2002, critères CLASS, Bio suisse, Bois suisse et Swiss Label.

ISO 14001 encourage l'élaboration d'une politique environnementale exigeante ainsi que des objectifs opérationnels permettant la réduction de l'impact écologique d'un organisme sur son milieu.

Pour être certifiée, la Fondation a dressé, en collaboration avec l'entreprise Qualitest, un Ecobilan mesurant les aspects clefs de son activité en matière d'impact environnemental : chauffage, déplacements, électricité, consommables, déchets, etc. De ce bilan résulte un plan d'action exposant les mesures déjà prises mais aussi les objectifs prioritaires à atteindre en la matière. Des indicateurs évaluent la progression des objectifs fixés annuellement.

La Fondation, en conformité avec ses objectifs stratégiques, a priorisé plusieurs actions, notamment : l'amélioration de l'enveloppe énergétique des bâtiments de la Fondation ainsi que l'extension du déploiement de centrales photovoltaïques pour tous les ateliers de production. De nombreux efforts

ont été réalisés sur la consommation énergétique ordinaire (électricité, chauffage) qui ont portés leurs fruits en 2023. Dans le cadre de cette certification, différents projets seront mis en œuvre au cours des années à venir permettant ainsi de diminuer significativement l'impact de la Fondation sur l'environnement.

La Fondation a également obtenu au printemps la certification Valais excellence qui distingue les entreprises valaisannes performantes et citoyennes dont l'engagement social et environnemental est démontré. Le développement de nouvelles productions respectant les principes de l'économie circulaire est au cœur des valeurs institutionnelles et en adéquation avec le Plan Climat ambitieux de l'Etat du Valais.



M. René Quiros (Président) et M. Fabrice Rapillard (Directeur) reçoivent le certificat Valais excellence lors de la Nuit de l'excellence du 30.11.2023 - @valaisexcellence

administration centrale & informatique

L'objectif prioritaire de notre administration centrale est de tout mettre en œuvre pour que les opérations administratives nécessaires à la conduite de la Fondation soient effectuées dans les délais.

En matière de démarches à l'attention du canton du Valais (dépôt du budget, dépôt des comptes, rapports de controlling) comme pour l'interne, l'équipe de l'administration centrale se doit de respecter strictement les délais qui ne peuvent, bien souvent, pas être ajournés. La fiabilité et la régularité sont donc les compétences clés des collaborateurs de notre administration.

Parmi les travaux d'envergure complémentaires à cet objectif, il faut citer la fin du déploiement du nouveau plan comptable

CURAVIVA et l'application des nouvelles directives étatiques pour la tenue de la comptabilité analytique. Dans le domaine informatique, on peut relever le travail de préparation et de mise en conformité en vue de la certification Cybersafe, décrochée en décembre 2023.

Un chantier important attend l'Institution dans les prochaines années : le remplacement du logiciel VALOGIS qui, sur décision de l'Etat du Valais, sera définitivement abandonné à terme. Dans cette optique, l'année 2024 sera consacrée à l'établissement d'un cahier des charges en vue de l'acquisition d'un ERP fiable et répondant mieux aux besoins de notre institution.

communication et durabilité

Débutée en 2021 avec l'agence Grand-Partenaires SA, la campagne de communication du 60e anniversaire de la Fondation Saint-Hubert a pris fin en 2023 avec la diffusion d'une série de capsules vidéo des prestations commerciales fournies par les centres d'ateliers. Ces contenus promotionnels ont été diffusés sur nos comptes de réseaux sociaux et sont venus valoriser le référencement de notre site Internet. Un important projet de communication institutionnelle récompensé lors de l'édition 2023 des *Club de Com* avec le premier prix de la catégorie « Affiche/Annonce ».

Diverses collaborations commerciales ont été mises en lumière, dont la confection du merchandising du Montreux Jazz Festival réalisé par l'atelier couture de Sion au travers

de notre partenaire Texorio SA, l'emballage carton du « Spritz Valaisan » de la Distillerie Morand à Martigny avec l'agence de communication *Forme de Sion* et la nouvelle gamme de tasses en céramique « HUBERT » designées par l'artiste veveysan Oliver Kamm et produites par les ateliers de Monthey.

Conceptualisé, réalisé et imprimé en interne aux ateliers de Sion, le nouveau catalogue commercial des produits propres de la Fondation Saint-Hubert vient renforcer notre communication. Un nouvel outil de prospection au service des responsables régionaux des centres qui offre une vision d'ensemble dynamique et professionnelle des produits proposés aux entreprises comme aux particuliers.

service social

Durant l'année 2023, le service social a traité 70 candidatures en vue d'une activité professionnelle protégée. Près de la moitié d'entre elles ont abouti à un contrat de travail à durée indéterminée : 6 à Granges, 6 à Martigny, 11 à Sion et 8 à Monthey.

87 % des collaborateurs en situation de handicap sont satisfaits de leurs conditions de travail. La qualité et la bienveillance de l'encadrement, des conditions de travail améliorées ainsi que

des activités intéressantes et variées sont autant de facteurs de satisfaction pour les employés de la Fondation Saint-Hubert.

En parallèle des procédures d'admission, le service social a été sollicité pour orienter 54 employés nécessitant un soutien administratif ou social.

Afin de répondre au mieux à ces nombreuses demandes d'admission et d'aide à la personne, le taux d'activité du poste d'assistante sociale a été ajusté à 70 % en septembre.

conseil psychologique

Le service de soutien psychologique, composé de deux psychologues, déploie une gamme variée d'assistance pour répondre aux besoins des bénéficiaires en difficulté. Ces interventions peuvent prendre la forme de séances individuelles ponctuelles ou régulières, adaptées à chacun.

En parallèle, une attention particulière est portée au suivi des situations complexes, où les psychologues apportent leur expertise en soutien aux responsables et travailleurs sociaux pour trouver des solutions appropriées. De plus, une

collaboration étroite avec les intervenants externes est établie afin de coordonner efficacement les efforts en vue d'offrir un soutien complet et adapté à chaque personne concernée.

Tout au long de l'année, 80 personnes en situation de handicap ont été suivies sur l'ensemble des quatre ateliers.

En fin d'année, une sensibilisation aux cyber-arnaques et escroqueries a été organisée par l'Institution et donnée dans tous nos centres par Mme Zermatten Cynthia, porte-parole de la police cantonale valaisanne.

services transversaux

Service social, Roxane Devènes

Conseil psychologique, Mélissa Schori & Marzena Arnould

Systèmes de management, Rachel Tscherrig

Administration & Informatique, Maickel Barroso

Communication & Durabilité, Christophe Spitz

bilans comparés

	31.12.2023	31.12.2022
Actif circulant		
Trésorerie	1'114'454	1'981'509
Créances résultant de livraisons et de prestations	839'454	845'748
C/c Etat du Valais	871'657	591'232
Stocks	866'131	822'057
Comptes de régularisation actif	59'832	136'791
Total	3'751'528	4'377'337
Actif immobilisé		
Immobilisations financières	46'285	73'233
Immobilisations corporelles	626'084	563'066
Immobilisations corporelles non reconnues	33'248	34'485
Immobilisations incorporelles	24'703	29'265
Total	730'321	700'050
TOTAL DE L'ACTIF	4'481'849	5'077'387
Engagements à court terme		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations	204'468	200'551
Dettes financières à court terme	0.00	50'000
Autres dettes à court terme	317'246	300'994
Comptes de régularisation passif	315'438	357'986
Total	837'152	909'532
Engagements à long terme		
Dettes financières à long terme	0.00	0.00
Total	0.00	0.00
Capital des fonds affectés		
Fonds de réserve exploitation	1'117'702	1'117'702
Autres fonds	150'015	149'890
Total	1'267'717	1'267'592
Capital de l'organisation		
Capital de l'organisation	2'526'719	2'402'044
Fonds liés dons	53'148	6'108
Résultat de la Fondation à attribuer aux fonds de réserve d'exploitation	461'195	597'320
Résultat de la Fondation	-664'082	-105'210
Total	2'376'980	2'900'262
TOTAL DU PASSIF	4'481'849	5'077'387

comptes de résultats comparés

EXPLOITATION	2023	2022
Produits d'exploitation		
Subvention Etat VS	7'403'741	7'261'900
Contributions pers.accompagnées VS	1'352'546	1'332'316
Allocations pour impotence	32'821	25'783
Contributions hors-cantons	49'665	29'409
Revenus de production	5'413'098	5'235'374
Mandats AI	252'426	412'631
Produits réfectoires et formation	341'490	356'009
Produits divers	85'032	125'787
Pertes sur créances	81'860	-165'818
TOTAL	15'012'678	14'613'391
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	-8'374'932	-7'694'764
Salaires et charges sociales des personnes accompagnées	-3'786'444	-3'771'990
Honoraires pour prestations de tiers	-126'592	-113'004
Matières premières et outillage	-1'591'889	-1'383'210
Matériel médical d'exploitation	-1'259	-1'715
Produits alimentaires et boissons	-437'028	-435'210
Ménage	-56'267	-46'894
Entr. et rép.des immobilisations immeubles et meubles	-378'405	-422'143
Charges d'investissements	-70'336	-70'719
Energie et eau	-299'688	-247'926
Formation, loisirs et divers	-31'813	-35'910
Bureau et administration	-333'581	-293'646
Autres charges d'exploitation	-153'274	-144'354
Charges d'amortissement	-86'846	-88'196
TOTAL	-15'728'354	-14'749'681
RESULTAT D'EXPLOITATION	-715'676	-136'291
Résultat financier		
Charges financières	0.00	0.00
Produits financiers	170	166
Total	170	166
Résultat hors exploitation		
Charges hors exploitation	-21'590	-31'814
Produits hors exploitation	73'013	62'729
Total	51'423	30'915
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	-664'082	-105'210
Variation du capital des fonds		
Donations reçues	177'690	17'160
Donations utilisées	-37'035	-65'302
Variation du capital des fonds	-140'925	-48'142
RESULTAT ANNUEL (AVANT ALLOCATION AU CAPITAL DE LA FONDATION)	-664'082	-105'210

statistiques du personnel

STRUCTURES SOCIOPROFESSIONNELLES

	ATELIERS PROTÉGÉS		ATELIERS ÉCLATÉS		TOTAL	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
HEURES EFFECTUÉES	381'543	395'242	17'812	13'330	399'355	408'572
HOMMES	229	207	7	6	236	213
FEMMES	106	96	5	5	111	101
TOTAL	335	303	12	11	347	314
EFFECTIF (AU 31.12)	296	286	12	11	308	297

STRUCTURES SOCIOÉDUCATIVES

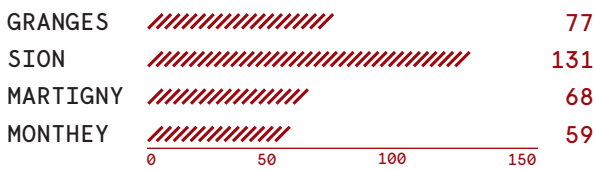
	HOMES		CENTRE DE JOUR		SUIVI À DOMICILE	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
UNITÉS	12'204 JOURS	12'669 JOURS	1'779 JOURS	1'833 JOURS	828.75 HEURES	777 HEURES
TAUX D'OCCUPATION	95%	96%	90%	100%		
ÂGE MOYEN	50	50	69	69		

ENCADREMENT (Y COMPRIS STAGIAIRES)

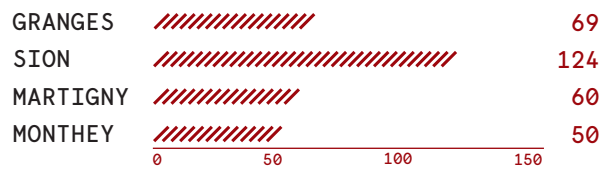
	SOCIOPROFESSIONNEL		SOCIOÉDUCATIF		DIR/AC		TOTAL	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
POSTES (AU 31.12)	57	61	34	31	14	14	105	106
ÉQUIVALENT PLEIN TEMPS	49.3	48.5	19.6	19.3	10.8	9.5	79.7	77.3
ÂGE MOYEN	45	43	38	38	37	38	40	40

 **RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRES ATELIERS** (EN NOMBRE)

2023



2022



 **RÉPARTITION DES HANDICAPS** (EN POURCENTS)

2023

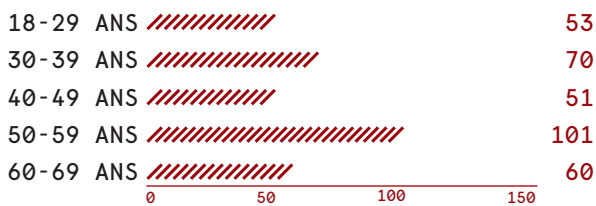


2022

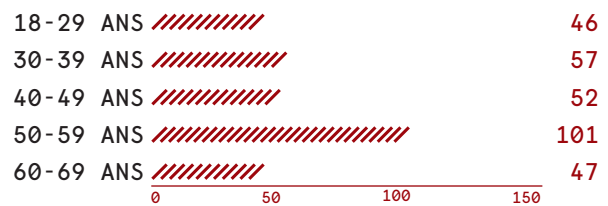


 **RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE** (EN NOMBRE)

2023



2022



vie de la fondation

formation

La Fondation Saint-Hubert encourage ses collaborateurs à se former tout au long de leur vie professionnelle, par l'acquisition

de formations de base, de formations continues certifiantes ou par le suivi de journées de perfectionnement.

4 collaborateurs sont en cours de formation



MME SARAH BELDA

MSP 2ÈME ANNÉE
ES SOCIAL/VS
ATELIERS DE SION



MME AMANDINE BOURGEOIS

EDUCATRICE
ESSIL/VD
FOYER DE MARTIGNY



**M. EMMANUEL
POUDEROUX**

MSP 1ÈRE ANNÉE
ES SOCIAL/VS
ATELIERS DE MARTIGNY



M. PHILIPPE FELLAY

MSP 1ÈRE ANNÉE
ES SOCIAL/VS
ATELIERS DE GRANGES

2 collaborateurs ont achevé avec succès leur formation



M. MARC DÉLÈZE

DIPLOME ES MAÎTRE
SOCIOPROFESSIONNEL
ES SOCIAL/VS
ATELIERS DE MARTIGNY



M. SYLVAIN TAIANA

DIPLOME ES MAÎTRE
SOCIOPROFESSIONNEL
ES SOCIAL/VS
ATELIERS DE MARTIGNY

perfectionnement

M. Yann Joris, maître socioprofessionnel aux ateliers de Martigny, a débuté une formation CAS en psychiatrie à l'HES-SO de Sierre.

M. Mathias Papilloud, employé de commerce à l'administration centrale, a débuté une formation de gestionnaire RH auprès du Centre Valaisan de Perfectionnement Continu.

stagiaires

La Fondation St-Hubert collabore étroitement, depuis de nombreuses années, avec différents organismes de formation. Ainsi, elle a accueilli **10 stagiaires** dans les foyers et ateliers de la Fondation afin d'assurer leur formation pratique.

jubilaires et retraités

Les ressources les plus importantes d'une entreprise sont les ressources humaines. Chaque année, la Fondation a le plaisir de remercier les collaborateurs qui, par leurs années de travail passées à Saint-Hubert, font acte de grande fidélité à notre Institution.



10 ANS D'ACTIVITÉ

M. MICHAËL PACCOLAT
Ateliers de Granges

**M. SÉBASTIEN
ALBUQUERQUE RECAREY**
Ateliers de Sion

M. JEAN-LUC VARONE
Ateliers de Sion



20 ANS D'ACTIVITÉ

M. MICHEL BUCHER
Ateliers de Granges

M. DAVID SIMON
Ateliers de Granges

MME RACHELLE BELLARO JACQUIER
Ateliers de Martigny

M. OLIVIER MILLIUS
Ateliers de Monthey

MME MARIE-MICHÈLE SHAMIM
Ateliers de Monthey



30 ANS D'ACTIVITÉ

MME CORINNE CRETTON
Ateliers de Sion

M. ALAIN ROH
Ateliers de Sion



À LA RETRAITE

M. JEAN-CHARLES FRIDLI
Ateliers de Granges

M. ALBERT KARLEN
Ateliers de Granges

M. BISLIM CAKAJ
Ateliers de Sion

M. SALMAN ILIKSOY
Ateliers de Sion

MME MARIE-JOSÉE STALDER
Ateliers de Sion

MME HENRIETTE DARBELLAY
Ateliers de Martigny

MME MARIE-LUCE FORT
Ateliers de Martigny

M. MICHEL GABIOUD
Ateliers de Martigny

M. AUGUSTE ROSSET
Ateliers de Martigny

MME SYLVIA TANNER
Ateliers de Martigny

MME JOSIANE MICHELLOD LANDRY
Ateliers de Monthey

M. DANIEL PAPILOUD
Ateliers de Monthey

dons

Un grand merci à nos généreux et fidèles donateurs publics et privés.

administrations communales

AYENT 1'500 fr.

COLLONGES 100 fr.

EVIONNAZ 100 fr.

MONTHEY 5'000 fr.

NENDAZ 200 fr.

VAL DE BAGNES 500 fr.

privés

DR HANNELORE LUY / MARTIGNY 100 fr.

DR CYPRIEN LUYET 100 fr.

DR PHILIPPE VUADENS / SION 700 fr.

M. FRANCIS COBBI / PULLY 500 fr.

MME FRANCINE PRAZ / BRAMOIS 1'000 fr.

MME ANNE-MARIE WINET / SION 50 fr.

ANONYME 10'000 fr.

FONDATION ANNETTE & LÉONARD GIANADDA / MARTIGNY 2'000 fr.

entreprises

AR CONCEPT SÀRL / CRANS-MONTANA 1'500 fr.

KURMANN CRETTON INGÉNIEURS SA / MONTHEY 3'000 fr.

QUALITEST SA / SION 1'000 fr.

VAUDOISE ASSURANCES / LAUSANNE 20'200 fr.

en mémoire de

M. JEAN-FRANÇOIS BURGNER 9'500 fr.

contacts

direction et administration

Bureaux de Sion

Chemin St-Hubert 5 - Case postale 25
1951 Sion
027 324 10 50
direction@asth.ch

structures socioprofessionnelles

Ateliers

Granges/Sierre

Route du Moulin 67 - 3977 Granges
027 455 02 40
granges@asth.ch

Ateliers

Sion

Chemin St-Hubert 1 - 1951 Sion
027 323 35 43
sion@asth.ch

Ateliers

Martigny

Rue de Bellevue 3 - 1920 Martigny
027 722 46 20
martigny@asth.ch

Ateliers

Monthey

Rte du Simplon 100 - 1870 Monthey
024 471 89 14
monthey@asth.ch

structures socioéducatives

Foyer

Sierre

Avenue des Alpes 6 - 3960 Sierre
027 456 26 16
foyersierre@asth.ch

Foyer - Centre de jour

Sion

Rue de la Blancherie 27 - 1951 Sion
027 323 37 12
foyersion@asth.ch

Foyer

Martigny

Rue du Simplon 80 - 1920 Martigny
027 722 10 01
foyermartigny@asth.ch



Château Mercier @lumiere.ch pour Sierre Tourisme



**BOIS
SUISSE**

